



**Geneviève BLANC**  
**Vice Présidente à l'Environnement**  
**Et à la prévention des risques**

**Conseillère Départementale**  
**Canton Alès 1**

### ***Intervention de Geneviève Blanc***

#### ***Séance du Budget primitif du Conseil Départemental du Gard du Mardi 5 avril 2016***

Avant de dérouler le budget à proprement parler, je voudrais dire quelques mots sur le sens de la politique que nous menons.

D'abord dire que nous avons la conscience de nous inscrire dans un contexte plus large que le Gard. Par exemple, nous tenons compte du changement climatique dont la COP21 a souligné le lien, à l'échelle planétaire, avec la prévention des risques naturels.... Même si les risques naturels, c'est un sujet que nous connaissons bien dans le Gard, avant même le changement climatique. C'est d'ailleurs ce qui nous a amenés à structurer une politique de prévention du risque Inondations ainsi qu'une politique volontariste de défense contre les Incendies.

Mais ce qu'a souligné aussi la COP21, c'est que tout est lié : les risques naturels doivent être intégrés dans l'aménagement du territoire et ils doivent donner lieu à une politique de gestion des espaces naturels.

S'il y a un lien structurant entre les risques naturels, l'aménagement du territoire et la préservation de l'environnement c'est bien l'Eau. D'ailleurs, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations sont dorénavant inscrites dans la loi (Gemapi) comme une compétence globale. Cela met le doigt sur le lien entre les inondations et la restauration écologique plus globale des milieux, et au delà, avec la ressource en eau. C'est de cela dont les territoires devront se saisir pour construire durablement leur avenir. C'est pour les accompagner dans cette voie que nous avons initié une démarche de conseil et de prospective qui se poursuivra en 2016, en s'appuyant sur notre structuration par bassin versant qui a déjà fait ses preuves.

Au delà de la gestion de l'eau, nous sommes attachés à une gestion de l'environnement qui en assure sa protection tout en permettant de partager et de valoriser ce formidable patrimoine naturel gardois ; que ce soit, par exemple, par les Escapades Nature (grand public) ou les Rendez-vous de l'Environnement (collégiens). De même, ce sont plus de 2 500 kms de sentiers de randonnées que le Département organise et finance en partenariat avec les collectivités locales. Ce maillage du « Gard à pied » représente une offre de loisir gratuite, ouverte à tous, ainsi qu'un facteur de développement important pour un tourisme de qualité.

Proposer à tous les gardois, notamment aux jeunes, ainsi qu'aux visiteurs, de vivre leur environnement tout en comprenant un peu mieux son fonctionnement et sa vie, c'est la meilleure des sensibilisations, c'est la meilleure des écoles pour faire d'eux des citoyens acteurs pour leur environnement et pas seulement des usagers de cet environnement.

Cette politique, nous ne la menons pas tout seul, que ce soit pour les Risques ou l'Environnement. Nous nous appuyons sur des partenaires historiques que sont les syndicats de bassins versants (au nombre de 6) et les syndicats Environnement (au nombre de 5) mais aussi sur le tissu associatif gardois. Je dis tissu, car le Gard a la chance d'avoir beaucoup d'associations d'éducation à l'environnement, implantées aux 4 coins du département et structurées au sein d'un réseau départemental. Cela nous permet d'avoir une diversité d'interventions très proches du terrain et de toucher de nombreux publics.

J'ai voulu, en introduction vous dire cela et j'ai volontairement lié la prévention des Risques et l'Environnement, et je n'oublie pas le partenaire essentiel qu'est le SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS. Le rôle du SDIS est important pour le Département. Il est en effet chargé de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies ; et au-delà il intervient lors des accidents, sinistres et autres catastrophes, et contribue à la prévention des risques technologiques ou naturels.

Cette dépense obligatoire ne doit pas être mise en opposition avec la prévention et la sensibilisation aux risques. En effet, la prévention augmente la sécurité et de ce fait, contribue à faire baisser les dépenses obligatoires. En sensibilisant les personnes aux risques, on évite de les exposer et on réduit les interventions.

Tenir les deux bouts d'une même chaîne c'est le sens de notre politique globale « Environnement et Prévention des Risques » qui se décline au travers de différentes lignes que je vais vous présenter avec leur budget (6 millions d'euros pour l'environnement et 40 millions pour le SDIS) sachant que l'année 2016 va se dérouler dans le cadre d'un budget contraint.